

FONDATION



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 11 AVRIL 2025

LANCEMENT DES CAMPAGNES DE DONS POUR LA RESTAURATION DE LA MAISON- FEU A LANILDUT

www.fondation-patrimoine.org/102764

CONTACTS PRESSE

DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE

Adresse

55 rue Charles Nungesser, CS 20116
29802 BREST cedex 9

Téléphone

02 98 04 86 28

Mail

bretagne@fondation-patrimoine.org

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

facebook.com/fondationdupatrimoine/bretagne

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://instagram.com/fondationdupatrimoine)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation du patrimoine Bretagne apporte son soutien à la restauration de la maison-feu à Lanildut. Le lancement de la campagne de dons se fera le :

**Jeudi 10 avril à 16h00, à la Mairie de Lanildut
en présence du maire de la commune Jean-Noël BRIANT,
et la déléguée territoriale, Catherine PRIGENT**

QU'EST-CE QU'UNE COLLECTE DE DONNS ?

La Fondation du patrimoine organise des campagnes d'appel aux dons pour aider les collectivités et les associations à financer leur projet de restauration du patrimoine. Cette mobilisation du mécénat populaire permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à un projet spécifique, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt : 66% pour les particuliers, 75% pour les personnes imposables à l'IFI, 60% pour les entreprises.

LANCEMENT D'UNE COLLECTE POUR LA MAISON-FEU DE LANILDUT

Situé sur la côte nord du Finistère, l'Aber-Ildut est un joyau naturel, trait d'union entre la mer d'Iroise et l'intérieur des terres. Son port abrite un témoin précieux du patrimoine maritime : la maison-feu, aujourd'hui à l'abandon et en état de dégradation avancé.

Pour préserver ce patrimoine unique, un projet de réhabilitation ambitieux est lancé. Il prévoit une restauration respectueuse du bâtiment, conservant ses éléments emblématiques comme les pierres en granite de l'Aber-Ildut. À l'intérieur, un nouvel espace muséographique retracera l'histoire du site et mettra en valeur l'ancien mécanisme du feu. Des expositions temporaires, ouvertes aux artistes, viendront enrichir ce lieu de mémoire et de création. Plus qu'un projet de conservation, la maison-feu deviendra un véritable espace de vie et deviendra un lieu d'accueil pour les associations locales. Des ateliers de cuisine, animés par des chefs, proposeront des découvertes gastronomiques autour des algues, ressource locale d'exception.

Afin de financer les travaux dont le montant s'élève à plus de 585 000 euros pour la maison-feu à Lanildut. Un appel aux dons est lancé pour aider la commune à la réalisation des travaux.

Pour faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/102764



Commune de Lanildut

UN PEU D'HISTOIRE

À l'entrée du port de l'Aber-Ildut, la maison-feu témoigne de l'histoire maritime locale. Construite à la fin du XIXe siècle, elle a vu le jour en 1894 grâce à la mobilisation des conseils municipaux de Lanildut et Lampaul-Plouarzel, soutenus par les marins de la région – pêcheurs, goémoniers et gabarriers – afin de sécuriser l'accès au port de nuit face à l'essor du cabotage. En 1921, une maisonnette est ajoutée pour loger le gardien, renforçant ainsi son rôle essentiel. Avec l'automatisation du feu en 2006, le bâtiment a perdu sa fonction première et s'est peu à peu détérioré. En 2018, la commune a fait l'acquisition de ce lieu emblématique pour lui offrir une nouvelle vie et préserver l'héritage maritime du premier port goémonier d'Europe.

UNE COMMUNE MOBILISÉE POUR SAUVER SON PATRIMOINE

Ce projet s'inscrit dans la « Route des Phares » portée par la destination touristique Brest Terres Océanes. Labellisée *Commune du Patrimoine Rural de Bretagne* et *Port d'Intérêt Patrimonial*, la commune de Lanildut met tout en œuvre pour réhabiliter ce lieu. En parallèle, sur l'autre rive du port, la commune de Lampaul-Plouarzel va créer un espace muséographique pour expliquer le travail des gabarriers. Ce projet, qui allie patrimoine et culture, est réalisé en partenariat avec les Phares et Balises, le Parc naturel marin d'Iroise, la station biologique de Roscoff et les associations communales.

En plus de sauvegarder un témoin essentiel de l'histoire maritime, il contribuera au dynamisme économique et touristique du territoire.

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN BREF

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 1 000 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 41 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet.

Être au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, c'est le cœur des missions de la Fondation du patrimoine.